

Depuis janvier 2022, Daniel Maciejasz en qualité de président du CCAS a signé une convention de partenariat avec la complémentaire santé « Mutualia ».



Après presque 30 ans d'existence, le Groupe Mutualia a su s'imposer comme l'un des leaders de la complémentaire santé. Porté par des valeurs mutualistes et des racines rurales, cette mutuelle s'adresse aujourd'hui au grand public, aux professionnels et aux entreprises. Une approche à l'écoute de l'humain et des offres qui ne cessent de se réinventer pour toujours mieux protéger leurs adhérents.

Permanence à la Maison des Droits et des Solidarités - 2 rue Jean-Baptiste Delobel, chaque 3^e mercredi du mois toute la journée, sur rendez-vous à prendre par téléphone au 03 21 18 64 01 ou par courriel à : pointaccesdroit@libercourt.fr